



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A-06

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A05-06

PROCÈS-VERBAL (PROJET): 16 NOVEMBRE 2005

Début à 15 h 40, avec 76 membres sur la liste de présence

0.0 Procédures

XXX

0.1 Praesidium

XXX (XXX) propose Jean-Philippe Thuot comme président et Sarah Girard comme secrétaire

XXX (XXX) appuie

Adoptée à XXX

0.2 Procès-Verbaux

Marc-Étienne Carrier (Optimonde) propose l'adoption du procès-verbal du 19 octobre 2005
Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie

Adopté à l'unanimité

Marc-Étienne Carrier (Optimonde) propose l'adoption du procès-verbal du 02 novembre 2005

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie

Adopté à l'unanimité

0.3 Suivi des procès-verbaux

-

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Anne –Marie Gallant (XXX) propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Procédures
- 1.0 Bed-in
- 2.0 Externe
 - 2.1 Kyoto
 - 2.2 Transferts fédéraux
 - 2.3 Varia
- 3.0 Agenda 2006-2007
- 4.0 Permanence
- 5.0 Tof-Tof
- 6.0 Avis de motion
- 7.0 Affaires diverses



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A-06

8.0 Levée

Vanessa Giroux (XXX) appuie

Vote : adoptée à majorité

0.5 Date de la prochaine Assemblée générale régulière

Marc-Étienne Carrier (Optimonde) propose que le Bureau Exécutif choisissent la date de la prochaine assemblée générale

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.0 Bed-in

Anne-Marie Gallant (Langues) propose une plénière de 10 minutes

Vivianne Trottier-Picard (Sciences de la nature) appuie

Adopté à l'unanimité

1^{ère} proposition

Sophie Sénécal (Sciences humaines - Questions Internationales) propose un Bed-In du vendredi 18 novembre à 19h00 au samedi 19 novembre 11h00 dans le cadre de la manifestation pro-choix.

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie

Anne-Marie Gallant (XXX) amende qu'il soit ajouté à la proposition suite à Bed-in : *ouvert à tous et à toutes*.

Miguel Gosselin (Arts) appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition (**un Bed-In ouvert à tous et à toutes du vendredi 18 novembre à 19h00 au samedi 19 novembre 11h00 dans le cadre de la manifestation pro-choix**) adoptée à l'unanimité

Projet d'entente avec la Direction du cégep (VOIR ANNEXE APRÈS PROCÈS-VERBAL)

2^{ème} proposition

Vanessa Giroux (Actions sociales et médias) propose que l'AGECVM ne paie pas d'agent de sécurité et que le couvre-feu soit à 3h00 AM

Julien Dufresne (Optimonde) appuie

Marc-Étienne Carrier (Optimonde) amende pour que l'AGECVM rejette les points 2.4, 2.6 et 2.7 de l'entente proposée par l'administration

Charles Normandin (Histoire et civilisation) appuie

Amendement rejeté par le président en vertu du point 6.0 de l'Annexe de la charte *Guide des règlements pour les comités de l'AGECVM*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A-06

Marc-Étienne Carrier (Optimonde) amende pour que l'AGECVM rejette les points 2.6 et 2.7 de l'entente proposée par l'administration

Jean-Philippe Guay (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

Vanessa Giroux (Actions sociales et médias) demande la question préalable

Sophie Sénécal (XXX) appuie

Question préalable adoptée à la majorité

Amendement (que l'AGECVM rejette les points 2.6

- **Pour des raisons de sécurité pour les participants et les participantes, tous-ES les participants-ES au Bed-in seront identifiés-ES à leur entrée au Cégep. Il est entendu que les participants et participantes ne pourront pas dormir dans le hall d'entrée**

et 2.7

- **L'AGECVM, via son comité femme, se tient responsable de tout dommage matériel causé par un-E des participants-ES au bed-in et travaillera en collaboration avec le service de sécurité du collège en cas de difficulté de l'entente proposée par l'administration)** adoptée à la majorité

Nicko Wodicka Sigouin (Génie électrique) demande la question préalable

Jonathan Dupré (Arts plastiques) appuie

Vote sur la proposition telle qu'amendée (**que l'AGECVM ne paie pas d'agent de sécurité et que le couvre-feu soit à 3h00 AM et que l'AGECVM rejette les points 2.6 et 2.7 de l'entente proposée par l'administration**): adoptée à la majorité

3^{ème} proposition

Anne-Marie Gallant (XXX) propose **de demander gentiment à la gérante de l'Exode de pouvoir avoir accès à la cuisine et que le Bureau exécutif respecte gentiment les décisions du Vonseil du Bed-in**

Marie-Pier Lévesque (Sciences humaines - Actions sociales et médias) appuie

Adopté à l'unanimité

4^{ème} proposition

Nicko Wodicka Sigouin (Génie électrique) propose de pouvoir consommer de l'alcool en vertu du permis de la Régie et ce jusqu'à 3h00 AM.

Marie-Pier Lévesque (Sciences humaines - Actions sociales et médias) appuie

Marie-Hélène Durocher, gérante de l'Exode, demande la parole

Accepté à l'unanimité

Nicko Wodicka-Sigouin (TGE) amende remplacer *jusqu'à 3h00 AM* par *jusqu'à 23h00*

Stéphanie Poitras (Histoire et civilisation) appuie

Adoptée à l'unanimité

Proposition telle qu'amendée (**de pouvoir consommer de l'alcool en vertu du permis de la Régie et ce jusqu'à 23h00**) adoptée à l'unanimité

5^{ème} proposition



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A-06

Sophie Sénécal (Sciences humaines - Questions Internationales) propose la création d'un comité Bed-In d'organisation
Laurie-Ève (xxx) appuie

Anne-Marie Gallant (Langues) amende que la première réunion soit après la présente Assemblée générale au local de l'Association
Vanessa Giroux (Actions sociales et médias) appuie

Vanessa Giroux (Actions sociales et médias) sous-amende que la réunion soit à 19h00
Sophie Sénécal (Sciences humaines - Questions Internationales) appuie

Amendements adoptés à l'unanimité

Vote proposition telle qu'amendée (**la création d'un comité Bed-In d'organisation, et : que la première réunion soit après la présente Assemblée générale, à 19 h 00 au local de l'Association**) adoptée à la majorité

2.0 Externe

2.1 Kyoto : manifestation du 03 décembre

1^{ère} proposition

Laurent Lévesque (Double DEC) propose :

- 1. que l'AGECVM appuie la manifestation du 03 décembre 2005 qui a comme revendication la mise en place d'un plan Après Kyoto à mettre en application après 2012**
- 2. que le Canada devienne un leader en matière de lutte contre le changement climatique sur la scène internationale**
- 3. que le Canada remplisse ses propres engagements envers l'Accord de Kyoto et qu'il aille même plus loin**
- 4. qu'il y ait un bed-in la nuit du vendredi 02 au samedi 03 décembre 2005 afin d'accueillir les gens de l'extérieur (Ontario, Etats-Unis) qui veulent participer à la manifestation du samedi 03 décembre 2005**

Viviane Trottier-Picard appuie

Adoptée à l'unanimité

Anne-Marie Gallant (Langues) propose un ajournement de cette Assemblée générale jusqu'à mercredi 23 novembre 2005, même heure, même local

XXX (XXX) appuie

Adoptée à l'unanimité

2.2 Transferts fédéraux

2.3 Varia

3.0 AGENDA 2006-2007



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A-06

4.0 Permanence

5.0 Tof-Tof

6.0 Avis de motion

7.0 Affaires diverses

8.0 Levée



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A-06

PROJET D'ENTENTE

Concernant les activités du Cégep et de l'Association pendant l'activité Bed-in, organisée par le Comité femme.

La présente entente est fondée sur l'intention des parties de ne pas perturber le processus normal de nombreuses activités qui engagent les étudiants-ES, les membres du personnel et le Cégep, auprès de nombreux autres organismes et personnes.

La présente entente est aussi fondée sur le mandat obtenu le _____ 2005, afin de tenir dans la nuit du 18 novembre 2005 un bed-in ayant pour thème : une manifestation « Anti-pro vie ».

De plus, cette entente repose sur les ententes précédentes relativement à des activités étudiantes avec coucher.

En conséquence, le Cégep et l'Association conviennent de ce qui suit :

1. Les étudiants-ES auront accès aux locaux suivants : le hall d'entrée, le café l'Exode, le local de l'AGECVM (A3.85), les classes A3.12, A3.14 et A3.15 et le local du comité femme. A cette fin, les grillages seront fermés à compter de 23 h.
 - 1.1. Après 23 h, les autres locaux de comité ne seront pas accessibles.
2. Pour la nuit du 18 novembre, les étudiants-ES autorisés-ES auront accès à aux locaux mentionnés au paragraphe précédent.
 - 2.1. L'AGECVM défrayera les coûts de la présence d'un agent de sécurité à partir de 23 h, le 18 novembre, jusqu'à 7h, le 19 novembre.
 - 2.2. Un couvre-feu sera en place à partir de minuit. Donc, l'accès de l'intérieur vers l'extérieur ou de l'extérieur vers l'intérieur se terminera à minuit.
 - 2.3. La consommation d'alcool se fera selon les règles habituelles et conformément à la réglementation relative aux permis d'alcool, et ce, jusqu'à 22h30. Elle sera donc autorisée seulement au Café l'Exode.
 - 2.4. Un responsable (R.A.C.A.) sera sur place pendant la période de consommation d'alcool, et ce, conformément aux règles habituelles.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A-06

- 2.5. L'AGECVM s'engage à ce que le balcon extérieur et le hall d'entrée soient libérés de tout objet et nettoyés, avant 7h, le 19 novembre.
- 2.6. Pour des raisons de sécurité pour les participants et les participantes, tous-TES les participants-ES au Bed-in seront identifiés-ES à leur entrée au Cégep. Il est entendu que les participants et participantes ne pourront pas dormir dans le hall d'entrée.
- 2.7. L'AGECVM, via son comité femme, se tient responsable de tout dommage matériel causé par un-E des participant-E au Bed-In et travaillera en collaboration avec le service de sécurité du collège en cas de difficulté..

Montréal, le 16 novembre 2005

Jean-Denis Asselin
Directeur général

Étudiant-E mandaté-E

Stéphane Godbout
Directeur des services
aux étudiants

Étudiant-E mandaté-E